

PRIER AVEC LE NOTRE PÈRE

Articles tirés des sites eglise.catholique.fr, catechese.catholique.fr, liturgie.catholique.fr, aleteia.org

Table des matières

La nouvelle traduction du Notre Père entrera en vigueur le 3 décembre.....	1
La nouvelle traduction de la Bible présente une modification notable de la 6e demande du Notre Père.....	2
Ne nous soumet pas à la tentation ?.....	4
« Ne nous laisse pas entrer en tentation » (P. BIAGGI).....	5
La dimension œcuménique du Notre Père.....	6
Une nouvelle traduction du « Notre Père » : « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».....	7
« Ne nous laisse pas entrer en tentation » (P. TOURNAY).....	10
L'école du Notre Père.....	13
Le Notre Père, prière des enfants de Dieu.....	15
Mise en œuvre du Notre Père.....	16

Autres ressources :

Une vidéo : <https://vimeo.com/80198845>

En un peu plus de 7 minutes, le Père Jacques RIDEAU explique la nouvelle traduction.



« Oasis » spécial Notre Père

Une revue à destination des catéchistes, accompagnateurs de catéchumènes et animateurs.

[À télécharger.](#)



La nouvelle traduction du Notre Père entrera en vigueur le 3 décembre.

Notre Père, qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation
mais délivre-nous du Mal.

Amen

À partir du 1^{er} dimanche de l'Avent (3 décembre 2017) la nouvelle traduction du *Notre Père* remplacera de manière officielle l'ancienne formulation.

La nouvelle traduction de la sixième demande du *Notre Père* a été confirmée par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements le 12 juin 2013, avec l'ensemble de la nouvelle traduction liturgique de la Bible, dont elle fait partie. Il avait été décidé que l'on attendrait la publication de la nouvelle traduction du *Missel romain* pour rendre effective la nouvelle formulation du *Notre Père*.

Cependant, la validation de la traduction du *Missel romain* prend plus de temps que prévu.

À leur dernière assemblée plénière (28-31 mars 2017), les évêques français ont décidé de rendre exécutoire la nouvelle traduction du *Notre Père* le 3 décembre prochain. Ce jour, qui est le premier dimanche de l'Avent, marque en effet le début de la nouvelle année liturgique.

En officialisant cette nouvelle traduction du *Notre Père*, les évêques à Lourdes l'ont présentée comme devenant traduction en usage « dans toute forme de liturgie publique ». Une date unique d'application signe l'ecclésialité de la démarche.

A ce titre, il est bon de rappeler que le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CÉCEF) a recommandé que lors des célébrations œcuméniques qui auront lieu à partir de l'Avent 2017, la sixième demande du *Notre Père* soit ainsi formulée : « et ne nous laisse pas entrer en tentation ».

Une manière d'honorer l'invitation du Christ « Que tous soient un » (Jn 17, 21).

La nouvelle traduction de la Bible présente une modification notable de la 6e demande du Notre Père

« Ne nous soumetts pas à la tentation » devient « ne nous laisse pas entrer en tentation »¹. La décision de modifier la prière du Seigneur n'allait pas de soi : d'abord parce qu'elle est la prière la plus mémorisée par les fidèles, ensuite parce que la traduction en usage a fait l'objet d'un consensus œcuménique. Il fallait donc de sérieuses raisons pour ce changement.

Fidélité au texte grec

Il faut d'abord dire que ce verset est très complexe à traduire. Les exégètes estiment que derrière l'expression en grec du texte de Mt 6, 13 et Lc 11, 4 se trouve une manière sémitique de dire les choses. Aussi, la formule en usage depuis 1966, « ne nous soumetts pas à la tentation », sans être excellente, n'est pas fautive d'un point de vue exégétique. Mais il se trouve qu'elle est mal comprise des fidèles à qui il n'est pas demandé de connaître les arrière-fonds sémitiques pour prier en vérité la prière du Seigneur. Beaucoup comprennent que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal. Le sens de la foi leur indique que ce ne peut pas être le sens de cette sixième demande. Ainsi dans la lettre de Saint Jacques il est dit clairement : « Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne dise : 'Ma tentation vient de Dieu', Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne » (Jc 1, 13). D'où la demande réitérée d'une traduction qui tout en respectant le sens du texte original n'induisse pas une fausse compréhension chez les fidèles.

Fidélité à l'esprit de l'Évangile

Cependant le problème n'est pas qu'une question de mots. La difficulté est celle d'exprimer et de comprendre (pour autant qu'on le puisse !), le mystère de Dieu dans sa relation aux hommes et au monde marqué par la présence et la force du mal. Le récit de la tentation de Jésus est éclairant. Il nous est rapporté par les trois évangiles de Matthieu, Marc et Luc, et toujours selon la même séquence, aussitôt après le baptême de Jésus dans le Jourdain. Jésus vient d'être manifesté comme le Messie et le Fils que Dieu donne à son peuple, celui sur qui repose l'Esprit Saint. Et c'est poussé, conduit par l'Esprit, qu'il part au désert pour y être tenté par Satan. Le baptême inaugure son ministère, et l'Esprit qui demeure sur lui le conduit d'emblée au lieu du combat contre le mal. Ce combat, il le mène en délivrant les hommes de la maladie, des esprits mauvais et du péché qui les défigurent et les éloignent de Dieu et de son royaume. Cependant, au début de ce ministère, Jésus va livrer combat avec le tentateur lui-même. Combat redoutable, car c'est au cœur même de sa mission de Messie et de Sauveur des hommes, de sa mission de fils envoyé par le Père, que Satan va le tenter.

Une décision pastorale

On le voit, il ne s'agit pas ici simplement de l'épreuve à laquelle Dieu peut soumettre ses fidèles. Épreuve différente de celle vécue par le peuple d'Israël lors de traversée du désert. Il est dit qu'au désert, Dieu a éprouvé la foi et la fidélité de son peuple, en lui donnant chaque jour la manne à manger ; épreuve de la foi, car au jour le jour, chacun devait s'en remettre en toute confiance à la parole de son Seigneur, se souvenant qu'il est celui qui l'a fait sortir d'Égypte pour lui donner la liberté et le conduire vers une terre où ruissellent le lait et le miel. La tentation de Jésus et la prière

¹ Article qui a fait l'objet d'une publication dans *Découvrir la Tradition officielle liturgique de la Bible*, AELF-Mame-Magnificat, Paris, 2013, p. 69-72.

du Seigneur nous renvoient à une autre épreuve, celle du combat à mener contre celui qui veut détourner les hommes du chemin d'obéissance et d'amitié avec Dieu leur Père.

La nouvelle traduction, « Ne nous laisse pas entrer en tentation », écarte l'idée que Dieu lui-même pourrait nous soumettre à la tentation. Le verbe « entrer » reprend l'idée ou l'image du terme grec d'un mouvement, comme on va au combat, et c'est bien du combat spirituel dont il s'agit. Mais cette épreuve de la tentation est redoutable pour le fidèle. Si le Seigneur, lorsque l'heure fut venue de l'affrontement décisif avec le prince de ce monde, a lui-même prié au jardin de Gethsémani : « Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi », à plus forte raison le disciple qui n'est pas plus grand que le maître demande pour lui-même et pour ses frères en humanité : « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».

P. Jacques RIDEAU – Ancien directeur du Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS), Directeur au Séminaire français de Rome

Ne nous soumet pas à la tentation ?

La nouvelle version du **Notre Père** est apparue dans la liturgie catholique en France à la messe de la Veillée pascale de 1966. Une demande fit très vite problème d'un point de vue théologique comme d'un point de vue exégétique ou philologique : « *Ne nous laissez pas succomber à la tentation* » était devenu « ***Ne nous soumet pas à la tentation*** ».

Or, actuellement, personne n'est satisfait de la traduction œcuménique de la sixième demande du Notre Père. En effet, cette traduction suppose une certaine responsabilité de Dieu dans la tentation qui mène au péché, au mal.

Le mot *peirasmos* pourrait certes être traduit par « épreuve » et non par « tentation ». Mais « *Ne nous soumet pas à l'épreuve* » semble demander à Dieu que nous échappions à la condition humaine normale, marquée par l'épreuve.

La traduction littérale du texte grec de Mt 6,13 devrait être « *Ne nous induis pas en tentation* » ou « *Ne nous fais pas entrer en (dans la) tentation* », « *Ne nous introduis pas en tentation* ». Le verbe *eisphérô* signifie étymologiquement « porter dans », « faire entrer ». La tentation est vue comme un lieu dans lequel Dieu nous introduirait. Mais Dieu pourrait-il nous « introduire » en tentation ? Ce verbe exprime un mouvement local vers un lieu où l'on pénètre. Il fait penser à Jésus, alors qu'il conduit par l'Esprit au désert pour y être tenté (Mt 4,11), ou encore à Gethsémani : « *Priez pour ne pas entrer en tentation* » (Mt 26,41). Or, dans tout le Nouveau testament, il n'est pas dit que Dieu tente sa créature humaine. La formule semble supposer que Dieu puisse tenter l'homme, alors que c'est le diable qui se charge normalement de cette opération. Dieu n'est pas l'auteur de la tentation.

Plusieurs traductions ont été étudiées :

« ***Ne nous soumet pas à la tentation*** » : cette traduction évoque l'image d'un Dieu qui fait subir la tentation et qui serait comme l'auteur de la tentation.

« ***Fais que nous n'entrions pas en (dans la) tentation*** » : cette traduction cherche à dédouaner Dieu d'être l'auteur de la tentation.

« ***Ne nous fais pas entrer dans la tentation*** » : certes « *entrer dans la tentation* », ce n'est pas nécessairement y succomber, mais c'est entrer dans cette situation critique où Satan (le Mal) commence à nous atteindre et où nous risquons, à cause de notre faiblesse, de nous laisser vaincre. Cependant elle risque de désigner encore une certaine responsabilité de Dieu dans la tentation.

« ***Ne nous laisse pas entrer en tentation*** » : cette traduction serait meilleure d'autant qu'elle se rapprocherait d'une source littérale araméenne. En français « *laisser faire* » veut dire « *ne pas empêcher* ». « *Ne pas laisser faire* » a le sens positif d'« *empêcher* ». Dieu peut permettre que nous entrions dans la tentation et nous donner la force de pouvoir en « *sortir* ». Dieu ne nous tente pas, mais il nous met parfois à l'épreuve en permettant à Satan (le Mal) de nous tenter pour nous purifier. Avec cette traduction, nous supplions Dieu : « *ne permets même pas que nous entrions en tentation* ». Nous lui demandons d'intervenir en notre faveur pour écarter de notre route un danger redoutable, celui de prendre le risque d'être séparé de Lui et de son Peuple.

La Traduction Liturgique de la Bible pourrait donc choisir de proposer « ***Et ne nous laisse pas entrer en tentation*** » appuyée par Mt 26,41. Déjà la Bible de Segond de 1964 reprenait l'expression « *Ne nous laisse pas entrer en tentation* », comme le fera la Bible de Jérusalem de 2000. Son introduction dans le Notre Père de la messe et dans l'usage courant attend un accord des évêques, de toutes les Églises et Communautés ecclésiales francophones, car il importe que les chrétiens continuent à dire ensemble la prière que le Seigneur a enseignée.

Mgr Hervé GIRAUD
Évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin, le 17 juin 2011

« Ne nous laisse pas entrer en tentation » (P. BIAGGI)

La tentation n'est pas une théorie, elle est un fait, un fait concret qui touche l'expérience humaine dès les origines (cf. Gn 3). Ce n'est pas Dieu qui tente l'homme mais le « serpent », le « diable », c'est-à-dire celui qui veut diviser, briser l'amitié entre Dieu et sa créature. Même Jésus, le fils de Dieu, a été tenté plusieurs fois dans sa vie ; le serpent a cherché à l'éloigner de son Père.

L'« évangile », la bonne nouvelle, est qu'en Jésus tout homme peut vaincre toute tentation ; comme Jésus, nous pouvons nous en remettre entièrement au Père qui « est fidèle et ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces » (1 Co 10, 13).

Faire face à la tentation peut donc devenir une expérience importante car cela nous aide à resituer le rôle et la place de Dieu dans nos choix, face à ce qui nous semble bien et bon.

« Réfléchir sur les tentations (...) est une invitation pour chacun de nous à répondre à une question fondamentale : qu'est-ce qui compte véritablement dans ma vie ? (...) quelle place à Dieu dans ma vie ? Est-ce lui le Seigneur ou bien est-ce moi ? » (Benoît XVI, Audience du 13 février 2013). En compagnie de Dieu, la tentation devient un appel à notre liberté, au discernement, à une conversion permanente.

*P. Pietro BIAGGI,
Prêtre du diocèse de Bergame, Directeur adjoint au SNCC.*

La dimension œcuménique du Notre Père

En 1966, la Conférence épiscopale catholique, les quatre Églises luthériennes et réformées en France et les évêques de trois juridictions de l'Église orthodoxe en France ont décidé d'adopter une traduction commune de la prière du *Notre Père* récitée par leurs fidèles. Cette version dite « œcuménique » a ensuite été reçue plus largement par les différentes familles ecclésiales francophones. À ce jour, c'est celle qui est utilisée au cours des célébrations œcuméniques et, le plus souvent, celle qui est récitée au cours des offices dans les Églises qui ont cette pratique.

Dans l'Église catholique, en lien avec la Congrégation pour le culte divin à Rome, les Conférences épiscopales des pays francophones (Afrique du Nord, Belgique, Canada, France, Luxembourg et Suisse) travaillent ensemble aux traductions en langue française. Lors de leur assemblée du printemps 2009, les évêques catholiques français ont souhaité, qu'« après concertation avec les autres Églises ou communautés ecclésiales » la formule « et ne nous laisse pas entrer en tentation » soit adoptée pour le texte du *Notre Père* de la messe.

En septembre 2009, l'Église catholique a informé ses partenaires au sein du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CÉCEF) de ce projet de modifier la traduction de la sixième demande de la prière du *Notre Père* (à partir de l'Avent 2016) et a sollicité leur avis.

À l'assemblée du 25 novembre 2010, la délégation orthodoxe au CÉCEF a rappelé que les communautés qui prient le *Notre Père* en français ne le font pas toujours avec la version dite « œcuménique », que les orthodoxes utilisent toutefois cette traduction lors des célébrations œcuméniques, et que la formulation en projet d'adoption par l'Église catholique ne leur fait pas problème.

La délégation de la Fédération protestante de France (FPF) au CÉCEF a déclaré approuver les conclusions d'une note préparée, à la demande de son conseil : « Nous ne voyons donc pas d'inconvénient si l'on accepte la proposition soumise ». Il a ensuite été rappelé que la FPF n'avait pas mandat de ses Églises membres pour décider de la traduction du *Notre Père* qui doit être utilisée dans leurs liturgies propres. C'est ainsi que lors de son synode d'Avignon (mai 2014), l'Église protestante unie de France a décidé d'entamer une réflexion sur la traduction du *Notre Père*.

Le synode national de l'Église protestante unie de France réuni à Nancy du 5 au 8 mai 2016 recommande dans un souci œcuménique aux paroisses et Églises locales d'utiliser pour la 6^e demande, la version « ne nous laisse pas entrer en tentation » retenue pour les Églises catholiques francophones.

En conséquence, le CÉCEF recommande qu'à partir de l'Avent 2017, lors des célébrations œcuméniques, la sixième demande du *Notre Père* soit ainsi formulée : « et ne nous laisse pas entrer en tentation ».

P. Emmanuel GOUGAUD

Prêtre du diocèse de Versailles, responsable du Service national pour l'unité des chrétiens

Une nouvelle traduction du « Notre Père » : « Ne nous laisse pas entrer en tentation »

Analyse de Joël Sprung sur la nouvelle traduction du Notre Père²

Dans la nouvelle traduction officielle de la Bible, se trouve notamment une révision de la prière du Notre Père, dont la très controversée sixième demande ne sera plus « Et ne nous soumetts pas à la tentation » mais « Et ne nous laisse pas entrer en tentation ».

I. Rappel historique

Le 29 décembre 1965, le président de la Conférence des Évêques de France annonce solennellement l'adoption d'une nouvelle traduction en français du Pater. Le 4 janvier 1966, dans un communiqué commun avec les représentants des chrétiens orthodoxes et réformés, est redite cette adoption d'une nouvelle traduction, précisant qu'elle sera commune aux trois confessions chrétiennes, dans un esprit d'unité.

Cette nouvelle traduction du Pater est celle que nous utilisons ordinairement aujourd'hui. Elle se rapproche beaucoup plus de la version utilisée jusqu'alors par les réformés et implique une modification importante de la sixième demande qui était formulée ainsi : « ne nous laisse pas succomber à la tentation ». La documentation catholique de l'époque rappelle que d'anciennes versions françaises utilisaient une traduction littérale du grec et du latin : « Ne nous induis pas en tentation », mais que le sens du verbe « induire » n'est plus suffisamment « courant » pour être d'un usage clair.

Par ailleurs, cette même documentation explique que la variante « ne nous laisse pas succomber à la tentation » est particulièrement déféctueuse. Elle laisse à penser que la tentation n'est qu'un mal moral auquel il faut résister. Or la tentation biblique est aussi une mise à l'épreuve voulue par Dieu. Nous le prions donc de ne pas nous placer dans une situation telle que notre fidélité envers lui soit en péril – ce qui implique de nous garder de tout péché.³

En 1969, l'abbé Jean Carmignac publie sa thèse « Recherches sur le Notre Père », qui reste une référence majeure sur l'exégèse de la prière enseignée par Jésus. Lorsqu'en parallèle il tente de s'opposer frontalement à certains points de la traduction du nouveau lectionnaire français, son analyse de la sixième demande du Pater sera la première à faire suspecter un caractère blasphématoire dans la traduction œcuménique de 1966. Pour lui, soumettre l'homme à la tentation, c'est déjà l'y faire succomber. Carmignac en appelle à l'analogie de la foi : une telle chose n'a pu être enseignée par Jésus.

Pour lui, nous sommes victimes d'incompréhension quant à une formule causative⁴, propre à l'hébreu, qu'amplifierait le grec au point d'en induire une confusion. Il fonde l'essentiel de sa thèse sur ses travaux précédents, consistant en une relecture des évangiles via une rétroversion du grec vers l'hébreu. Carmignac venait alors de découvrir le caractère fortement hébraïsant de la grammaire et de la syntaxe évangélique, et pouvait dès lors apporter des arguments solides sur le plan philologique, pour justifier de s'affranchir d'une traduction trop littérale du texte grec,

² Site Aleteia : <https://fr.aleteia.org/2013/10/15/une-nouvelle-traduction-du-notre-pere-ne-nous-laisse-pas-entrer-en-tentation/>

³ Cf. Jean-Claude Lemyze, Maranatha, Février 1999, citant La documentation catholique, N°1442, 21 février 1965, p. 384

⁴ Voix verbale qui sert à transcrire une action que le sujet fait exécuter par un autre élément que lui-même. En français, il s'exprime sous la forme faire + verbe. (Source Wiktionnaire)

prêtant à confusion. Il propose en définitive de simplement déplacer la négation : « Fais que nous n'entrions pas dans la tentation ».

Pendant les années qui suivirent, et jusqu'à nos jours, l'argumentation philologique et théologique de Carmignac sera le fer de lance des mouvements traditionalistes réclamant un retour à l'ancienne version. Étant entendu que, pour les partisans de Carmignac, entrer en tentation signifie y succomber.

Dans un article de 1966 que les évêques français ont eu entre les mains pour étudier la nouvelle traduction⁵ l'exégète Jean Delorme a tenté de trouver un consensus pour réconcilier tout le monde. Il propose alors sa définition dans les termes suivants⁶ :

Il semble, dit-il, que le français nous offre une tournure, capable de traduire la formule grecque en respectant les diverses interprétations dont elle est susceptible : « Ne nous laisse pas entrer en tentation. » Ce n'est pas transformer un impératif (« ne nous introduis pas ») en un simple permissif (« ne permets pas... »). Car si en français « laisser faire » veut dire « ne pas empêcher », « ne pas laisser faire » a le sens très positif d' « empêcher ». Donc nous demandons à Dieu d'intervenir en notre faveur pour écarter de notre route un danger si redoutable. Et cette formule laisse entière la possibilité de l'interprétation plus stricte de l'abbé Carmignac, ou de la formule traditionnelle : « ne nous laissez pas succomber à la tentation. » [...].

À sa suite, et plus récemment, en 1995, le professeur de l'École biblique de Jérusalem Raymond-Jacques Tournay publie un article en faveur de la même traduction, synthétisant toute cette argumentation. Pour lui, l'origine araméenne de la prière permet de s'affranchir de la forme factitive (faire faire) du grec, et d'adopter la forme permissive (laisser faire) plus courante dans le texte araméen.

C'est finalement cette traduction, solidement argumentée, qui est aujourd'hui adoptée par la Conférence des Évêques de France. [Cette nouvelle traduction aura également un caractère œcuménique].

II. Explication théologique

Dieu ne tente personne. En cas de doute, l'épître de saint Jacques le rappelle vigoureusement : Que nul, quand il est tenté, ne dise : « Ma tentation vient de Dieu ». Car Dieu ne peut être tenté de faire le mal et ne tente personne (Jc 1, 13). Dans ce sens, Dieu ne peut donc nous « soumettre » à la tentation, dans le sens littéral. Il y aurait confusion entre Dieu et le tentateur, Satan. D'où l'accusation de blasphème concernant la traduction courante.

Mais éprouver n'est pas nécessairement tenter. Même si, en grec, le même mot, ou la même racine, est utilisé. Et l'on comprend, comme d'ailleurs la tradition le rappelle, qu'il nous faut passer par l'épreuve. Aussi tressaillez-vous d'allégresse même s'il faut que, pour un peu de temps, vous soyez affligés par diverses épreuves, à fin que, bien éprouvée, votre foi, plus précieuse que l'or périssable que l'on vérifie par le feu, devienne un sujet de louange, de gloire et d'honneur, lors de la Révélation de Jésus Christ (1P 1, 6-7).

Sainte Thérèse d'Avila enseignait d'ailleurs que « Ceux qui arrivent à la perfection ne demandent pas à Dieu d'être délivrés des souffrances, des tentations, des persécutions ni des combats. [...] Car, je le répète, ils désirent plutôt les épreuves, ils les demandent et les aiment. Ils ressemblent aux soldats qui sont d'autant plus contents qu'ils ont plus d'occasions de se battre, parce qu'ils espèrent un butin plus copieux ; s'ils n'ont pas ces occasions, ils doivent se contenter de leur solde, mais ils voient que par là ils ne peuvent pas s'enrichir beaucoup. Croyez-moi, mes sœurs, les

⁵ Merci à Mgr Hervé Giraud de m'en avoir communiqué la substance.

⁶ Citation aimablement fournie par Mgr Hervé Giraud.

soldats du Christ, c'est-à-dire ceux qui sont élevés à la contemplation et qui vivent dans la prière, ne voient jamais arriver assez tôt l'heure de combattre »⁷.

Dans le même sens, aller vers ne signifie pas entrer dans. Comme le rappelait déjà Delorme, et comme l'ont retenu les évêques français, cette notion de « lieu » est importante. Nous comprenons que si Dieu nous conduit au désert pour que nous y soyons éprouvés, il ne nous éprouve pas lui-même. Cette métaphore du mouvement vers un lieu, restitué dans la nouvelle traduction, permet donc de se rapprocher des textes les plus anciens, sans introduire le verbe « succomber ».

Mgr Giraud le rappelait dans sa synthèse de juin 2011 :

Le verbe *eisphérô* signifie étymologiquement « porter dans », « faire entrer ». La tentation est vue comme un lieu dans lequel Dieu nous introduirait. Mais Dieu pourrait-il nous « introduire » en tentation ? Ce verbe exprime un mouvement local vers un lieu où l'on pénètre. Il fait penser à Jésus, alors qu'il est conduit par l'Esprit au désert pour y être tenté (Mt 4,11), ou encore à Gethsémani : « Priez pour ne pas entrer en tentation » (Mt 26,41).

Dieu doit donc bien nous conduire vers, mais Il ne peut pas nous introduire dans. Nous ne pouvons donc pas demander à ne pas être conduits vers (ce qui supposerait que nous refusons une bonne chose), ni à ne pas être introduit dans (ce qui supposerait que cela soit possible). Demander à Dieu de ne pas faire une chose qu'Il serait par ailleurs susceptible de faire est donc absurde : Dieu ne peut faire que le Bien et nous ne pouvons pas prier qu'Il ne le fasse pas.

Enfin, la métaphore du lieu est indispensable pour comprendre de quelle nature est la tentation en question. Le mot utilisé est une allusion directe au lieu appelé Tentation, Massa en hébreu, nommé ainsi parce que durant l'Exode, au cours de leur station à Refidim, les fils d'Israël ont mis le Seigneur à l'épreuve : « Il donna à ce lieu le nom de Massa (Tentation) et Meriba (Querelle), parce que les Israélites cherchèrent querelle et parce qu'ils mirent YHVH à l'épreuve en disant : YHVH est-il au milieu de nous, ou non ? » (Ex 17, 7). C'est cette même tentation qui fait dire à Jésus au désert : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu (Mt 4, 7 ; Lc 4, 12 citant Dt 6, 16). Jésus est le Seigneur et, comme à Réfidim, c'est lui qui est tenté, mis à l'épreuve.

Demander de ne pas entrer en tentation, c'est donc demander à ne pas douter de la présence de Dieu au milieu de nous. C'est en ce sens que Jésus dit à ses disciples, à Gethsémani : priez pour ne pas entrer en Tentation (Mt 26, 41 ; Mc 14, 38 ; Lc 22, 40.46). Car bientôt ils seront amenés à douter qu'il est vraiment Dieu. L'esprit est ardent, mais la chair est faible ! (Ibid.) Il est si simple de douter, de quitter ensuite Jérusalem l'espoir en berne, en se disant : « Nous espérions, nous, que c'était lui qui allait délivrer Israël » (Lc 24, 21). Alors c'est là le sens profond de cette demande : Seigneur, garde-nous de douter de toi !⁸ [6]

Joël SPRUNG

(Auteur de Notre Père, cet inconnu, éd. Grégoriennes, 2013)

⁷ Sainte Thérèse d'Avila, Le chemin de la perfection, Seuil, 1961. Chap. 40

⁸ Joachim Jeremias, Théologie du nouveau testament, Tome I. La prédication de Jésus, éd. Cerf, Paris, 1973. p. 253 citant H. Schürmann, La prière du Seigneur, Paris, 1965

« Ne nous laisse pas entrer en tentation » (P. TOURNAY)

Article de Raymond Jacques TOURNAY, O.P., dans la Nouvelle Revue Théologique, 1998, p. 440-443.

Dans un article récent⁹, je rappelai qu'un grand nombre d'évêques, de prêtres et de fidèles, ainsi que des protestants, reprochaient depuis longtemps son ambiguïté à la nouvelle traduction œcuménique (1966) de la sixième demande du Notre Père, « Ne nous soumetts pas à la tentation ». Certains la qualifiaient même de quasiment « blasphématoire », si elle voulait dire que Dieu pousse l'homme au péché. J'avais repris cette expression dans une interview publiée dans La Croix du 28 décembre 1995, mais avec un grave lapsus (il fallait lire « le texte nouveau », au lieu de « la Vulgate »), ce qui me valut de vives critiques dans La Croix du 22 février 1996. Par contre, le Père Blanc Joseph Vandrisse me citait, dans un article paru dans Le Figaro du 6 mars 1996, en rappelant que la traduction dite « œcuménique » était jugée absurde par le théologien protestant Jacques Ellul et qu'elle contredisait l'épître de saint Jacques, 1, 13 : « Dieu ne tente personne ». C'est en effet Satan qui nous tente, à savoir notre concupiscence, nos penchants mauvais, qui nous séduisent et nous entraînent au péché.

Dans Mt 6, 13, on admet généralement que la sixième demande, si importante, s'exprime de deux façons, d'abord négative, puis positive (« mais délivre-nous... »). Or, le dernier mot, *ponèros*, désigne ailleurs, dans l'évangile de Matthieu, le Mal personnifié, le Mauvais, c'est-à-dire Satan, le tentateur (comme traduit la TOB). Nous demandons à Dieu d'être délivrés de celui qui nous tente, après lui avoir demandé de nous épargner l'épreuve de la tentation.

Le grec *peirasmos*, remarquons-le, peut se traduire « épreuve » ou « tentation » selon le contexte. Dans le texte du Pater, conservé par Lc 11, 4, on n'a pas la seconde partie de la phrase, ce qui permettrait de traduire, avec la traduction dite « œcuménique » : « Ne nous soumetts pas à l'épreuve », en prenant *peirasmos* au sens le plus général d'une épreuve quelconque, aussi bien des épreuves imposées par Dieu pour tester et purifier son fidèle, que de l'épreuve de la tentation proprement dite, œuvre du Mauvais. Rappelons que le mot « épreuve », comme l'a rappelé J. Carmignac, a été rarement employé dans ce contexte.

Mais il en va tout autrement pour Mt 6, 13, dont le texte grec se traduit littéralement « Ne nous introduis pas dans la tentation ». « Notre Père » est ici le sujet du verbe ; mais comment interpréter celui-ci ? Dieu ne tente personne ! La suite de la phrase nous éclaire, car elle indique qu'il s'agit de l'épreuve de la tentation, de l'œuvre de Satan. N'oublions pas, comme le soulignent certains commentateurs, que ce texte, sans doute postérieur au texte court de Luc, a dû être mis par écrit au début du temps des grandes persécutions. Jésus a voulu ainsi prémunir les siens contre le danger d'apostasie, l'entrée dans le royaume de Bélial.

J. Carmignac proposait de décaler la négation : « Fais que nous n'entrions pas dans la tentation ». Cette correction textuelle n'a pas été retenue. Par contre, aucune correction ne s'impose si l'on restitue correctement le texte du *Matthieu araméen*, traduit en grec. Les experts, nous le savons, sont d'accord pour supposer ici la forme causative ('*af'el*) '*a"el*, du verbe '*II*, « entrer ». Jésus a donc dit, en araméen : '*al ta'elana lenissayôn*. Or, tout causatif, en hébreu et en araméen, selon les grammairistes¹⁰, peut avoir le sens fort de « faire faire », mais aussi un sens amoindri, permissif, tolératif, « laisser faire, permettre de faire », selon le contexte. C'est ce qu'affirmait déjà Grotius en 1641. Cependant, cette nuance demeure implicite.

⁹ R.J. TOURNAY, O.P., *Que signifie la sixième demande du Notre Père ?*, dans *Revue Théologique de Louvain* 24 (1995) 299-306.

¹⁰ Cf. P. JOÛON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, 1923, p. 123, par. 54 d ; voir p. 115, par. 51 c.

Or les traducteurs grecs des LXX ne la connaissent pas et traduisent partout le causatif hébreu ou araméen au sens fort, « faire faire ». Cette remarque grammaticale, qui n'a sans doute encore jamais été faite, rend compte de l'aoriste grec *eisenegkeis* dans Mt 6, 13 : « ne fais pas entrer, n'introduis pas », fidèlement traduit dans la Vulgate, « ne nos inducas ». Si le causatif araméen doit être ici traduit en fonction du présent contexte, nous devons préférer dans les deux cas, à la forme verbale « factitive » rendue par le grec, la forme verbale « permissive », et traduire : « ne nous laisse pas entrer ». La suite confirmera cette interprétation. Il ne peut en effet y avoir ici deux tentateurs !

Cette solution d'ordre purement grammatical a été maintenant acceptée par les meilleurs spécialistes de l'araméen : E. Jenni¹¹, ainsi que G. Willis, A. Caquot, É. Puech, C. Perrot, J.A. Emerton, P. Grelot¹², etc. Étant donné la suite, « délivre-nous du tentateur », on explicitera donc le sens permissif, implicite dans tout verbe araméen : « Ne nous laisse pas entrer en tentation »¹³.

Voici d'autres exemples. – PS 119, 10 : « Ne me laisse pas errer loin de tes commandements », et non pas « Ne me fais pas errer... ». – PS 141, 4 : « Ne laisse pas mon cœur incliner vers une chose mauvaise », au lieu de « N'incline pas mon cœur... ». – Jb 11, 14 : « Ne laisse pas (non : ne fais pas) habiter l'injustice sous tes tentes ». – Qo 5, 18 et 6, 2 : « Dieu le laisse / ne le laisse pas maître de se nourrir ». – Qo 7,18 et 11, 6 : « Ne laisse pas ta main inactive ». Dans tous ces cas, le traducteur des LXX a toujours rendu le sens factitif, et non le sens permissif, du verbe au causatif (*hifil* ; 'af'el) : il n'a pas ajouté de verbe auxiliaire, comme *mè éason* ou *éasès*, selon le cas. Il en est ainsi dans le Pater, où le grec a traduit : « Ne nous fais pas entrer », au lieu de « Ne nous permets pas d'entrer ». Peut-on parler chaque fois d'une faute de traduction de la part du traducteur grec ? Je ne le pense pas. Il ne faut pas oublier que la sémantique du verbe sémitique diffère de celle du verbe grec. Il suffit de consulter la Concordance de la Bible de Jérusalem au verbe « laisser », qu'on utilise, à cause du contexte, pour rendre un *hifil* permissif (implicite) et non factitif.

La traduction proposée, « ne nous laisse pas entrer en tentation », évoque l'exhortation parallèle de Jésus à ses disciples, à Gethsémani, avec le même verbe défectif *phéro* : « Priez pour ne pas entrer en tentation » (Mt 26, 41 ; Mc 14, 38 ; Lc 22, 46). La traduction « entrer en tentation » est ici retenue habituellement, il est vrai, pour un autre verbe grec de même sens (« entrer »). J'ai longuement insisté dans mon article précédent sur les gloses ajoutées, dès le troisième siècle, en Orient comme en Occident, au texte de la Vulgate « ne nos inducas », afin d'éliminer toute causalité divine dans la tentation¹⁴. Rappelons seulement ce qu'écrivait saint Ambroise dans son traité *De Sacramentis* (V, 29) : « Ne nous laisse pas induire (*ne patiaris induci nos*) en tentation, mais délivre-nous du mal. Fais attention à ce qu'il dit : Ne nous laisse pas induire en tentation à laquelle nous ne pouvons pas résister. Il ne dit pas : Ne nous induis pas (*non inducas*) en tentation. »

Il y aurait donc lieu de remplacer, par exemple, la formule traditionnelle « ne nos inducas » par « nec derelinquas nos ».

¹¹ *Kausativ und Funktionsverbgefüge. Sprachliche Bemerkungen zur Bitte* : « Führe uns nicht in Versuchung », dans *Theologische Zeitschrift* 48 (1992) Heft 1, 77 s. ; article important reproduit dans *Studien zur Sprachwelt des Alten Testaments*, Stuttgart-Berlin-Köln, Kohlhammer, 1997, p. 162-173. 442.

¹² Cf. P. GRELOT, *Jésus de Nazareth, Christ et Seigneur*, t. 1, coll. Lectio divina, 167, Paris, Cerf, p. 226. Je remercie P. Grelot pour ses suggestions.

¹³ C'est déjà la traduction proposée par J. DELORME, Pour une catéchèse biblique du Notre Père, dans *L'Ami du Clergé* 79 (1966) 225 s. ; de même dans la Bible OSTY-TRINQUET, Paris, Seuil, 1973, p. 2100, n. 13, et aussi dans la Bible de SEGOND, nouvelle version révisée. Alliance Biblique Universelle, p. 1004. Ce recours à l'araméen est proposé par C.L. BLOMBERG, *Matthew*, coll. The New American Commentary, 22, Nashville, Broadman Press, 1992, p. 120.

¹⁴ Cf. R.J. TOURNAY, *Que signifie...* (cité supra, n. 1), 304-306.

Sommaire. — Toute forme causative d'un verbe araméen (*'af'el*) ou hébreu (*hif'il*) peut avoir un sens factitif, ou implicitement permissif, tolératif. Cependant, les traducteurs grecs ne rendent que le sens factitif, comme dans le cas de Mt 6, 13, littéralement traduit dans la Vulgate : « Ne nos inducas ». D'où l'ambiguïté d'un Dieu tentateur, et l'existence d'anciennes corrections liturgiques. Les spécialistes de l'araméen admettent généralement ici le sens permissif, ce qui élimine la difficulté. D'où la traduction littérale : « Ne nous laisse pas entrer en tentation » (cf. Mt 26, 41 et parallèles). Le « mauvais » du v. 14 est le seul tentateur.

*Raymond Jacques TOURNAY, O.P.
École biblique et archéologique française*

L'école du Notre Père

Dieu est si loin, Dieu est tout proche ! Le croyant navigue entre ses deux affirmations, sans doute à l'instar de toute personne humaine qui s'interroge en vérité sur sa relation à Dieu.

Dès cette terre, nous sommes déjà touchés par la présence de Dieu ; et nous continuons de le chercher. Pour le croyant, ce paradoxe est un dynamisme qui prend forme dans la prière. Prier c'est accueillir la présence de Dieu, c'est aussi le chercher.

« Seigneur, apprends-nous à prier ! », dit le disciple de Jésus (Lc 11, 1). Même après l'avoir touché, entendu, et partagé ses repas, en somme même en étant si proche, les disciples éprouvent le besoin d'ajuster leur prière.

Dites « Notre Père ... »

« Quand vous priez..., dites : 'Notre Père ...' », répond Jésus (Mt 6, 7.8). Le *Notre Père* est évangélique, sorti tout droit du cœur et de la bouche de Jésus qui dialogue avec ses premiers amis. Deux mille ans plus tard, en français ou en latin, en chinois ou en l'une des innombrables langues humaines, des enfants, des hommes et des femmes, des vieillards redisent ces mots prononcés par Jésus lui-même, dans sa langue.

Le monde continue de prier et d'apprendre à prier. Le *Notre Père* est la prière du chrétien par excellence, car c'est « la prière du Seigneur ». Oui, c'est la prière donnée par Jésus au nom de son Père : « Je leur ai donné les paroles que tu m'as données », dit-il (Jn 17, 8). Mieux, c'est sa prière même, Lui qui est le Fils unique de Dieu fait homme. Dans son cœur, il partage nos besoins. La prière du *Notre Père* nous les révèle. En priant le « Notre Père », nos désirs parfois superficiels, s'ordonnent vers le plus grand bien, vers le plus grand amour.

Notre Père ... notre pain ...

Mon Père ... Notre Père. Dans sa prière, le chrétien ne peut se passer des autres. Personnelle, la prière chrétienne est toujours insérée dans la prière communautaire. Le *Notre Père* est d'ailleurs appelé « prière commune ».

Qui mettre dans le « notre » ? Bien sûr, les baptisés, les disciples de Jésus. Tous les chrétiens, malheureusement encore divisés, disent avec joie la même prière. Ils la reçoivent au baptême. Dans les sacrements du baptême et de la confirmation, ils sont engendrés à la vie nouvelle, la vie divine, marqués du sceau de l'Esprit. Engendrés, ils apprennent leur nouvelle filiation, leur nouvelle famille. Dès lors, pour eux, ce n'est pas Dieu qui est comme un Père ; c'est l'amour de nos parents selon la chair qui est comme les prémices de l'amour infini de Dieu Père.

A chaque Eucharistie, le *Notre Père* a une place et une résonance particulière. Jésus vient de s'offrir à son Père, dans son sacrifice d'action de grâce. Il est présent mystérieusement et réellement sur l'autel. Alors, les fidèles osent dire : « Notre Père qui es aux Cieux » ! Ils osent parce que, seule, la présence de Jésus et de son Esprit nous assure de la vérité de notre prière. Ils osent parce que la présence du Fils dans le pain eucharistique les assure de la réponse à leur demande : « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour ».

Peut-on oser prier ainsi sans élargir le « nous » de notre prière ? *Heureux les invités au repas du Seigneur*, dit la liturgie. C'est toute l'humanité que Jésus veut adopter dans sa fraternité. Ce sont tous les hommes à qui Jésus veut donner son Père : « Va trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père », dit Jésus ressuscité à Marie-Madeleine (Jn 20, 17).

Demandez, on vous donnera

Après l'adresse à « Notre Père qui es aux Cieux », Jésus met sur nos lèvres sept demandes. Quatre expriment nos besoins fondamentaux : la révélation et la sanctification du nom de Jésus en tous et par tous ; l'accomplissement de son Royaume de paix, de justice et d'amour ; le désir de Dieu qui est le vrai chemin du bonheur ; la nourriture qui nous fera marcher vers son Royaume. Toute notre vie entre dans ces demandes.

Trois autres marquent notre combat contre le Mal : le pardon reçu qu'ouvre le pardon donné ; l'aide pour refuser la tentation ; et, enfin, la délivrance de l'auteur du péché, le Mauvais. Qui pourrait penser que lui et le monde peuvent se dispenser de ce combat ?

Notre Père des Cieux refuserait-il ce que son Fils nous propose de demander avec ce conseil : « demandez, on vous donnera » (Mt 6, 7) ?

En déposant dans notre humanité ces quelques mots, Jésus prévient : « ne rabâchez pas ». Nous sommes encore à l'école. Et le maître est l'Esprit Saint. Prier le *Notre Père*, c'est accueillir l'Esprit Saint envoyé en nos cœurs pour crier « Abba, Père ! », selon l'enseignement de saint Paul (Ga 4, 6).

Le *Notre Père* est école de prière quotidienne, simple et accessible. Elle peut l'être si notre vie devient petit à petit vie entre les mains du Père. Recevons-le, disons-le, prions-le avec foi, espérance et charité, dans le souffle de l'Esprit qui fait vivre, nuit et jour, les disciples de Jésus. Pour cela, n'oublions pas de lui dire humblement : « Seigneur, apprends-nous à prier ».

*Mgr Dominique LEBRUN, Archevêque de Rouen,
membre de la Commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle (CELPS)*

Le Notre Père, prière des enfants de Dieu

« Aujourd'hui, dans l'Esprit reçu à notre baptême, disons ensemble, la prière des enfants de Dieu que le Seigneur vous a enseignée » (Rituel du baptême des petits enfants). L'Église qualifie ainsi le Notre Père : la prière des enfants de Dieu. Comment le comprendre, sinon en nous souvenant des paroles du Seigneur lui-même : « Quand vous priez, dites : Notre Père ! » (Matthieu 6, 9).

Jésus permet à ses disciples de donner à Dieu le nom de Père, le nom qu'il lui donne lui-même. Il signifie alors que, par l'offrande de sa vie, il fait d'eux ce qu'il est lui-même : les fils du Père. Le baptême incorpore le baptisé au Christ ; il fait de chacun et de chacune un enfant de Dieu invité à appeler Dieu « Père ».

Un élan du cœur pour recevoir la tendresse Père

La prière du *Notre Père* est d'abord la prière d'un enfant seul face à son Père. Le Christ nous introduit ainsi dans la tendresse de Dieu, d'un Dieu qui nous prend dans ses bras. Rappelons-nous ces paroles du prophète Isaïe : « Une femme peut-elle oublier son nourrisson, ne plus avoir de tendresse pour le fils de ses entrailles ? Même si elle l'oubliait, moi je ne t'oublierai pas, car je t'ai gravé sur les paumes de mes mains » (Isaïe 49, 15-16a). Cela n'empêche cependant pas la nécessaire distance entre un enfant et son père qui n'obère en rien la tendresse ; elle aide à trouver la juste attitude de la prière. Mais le *Notre Père* n'est pas que cela. Il est la prière qui unit les baptisés au Christ et entre eux.

Une prière admirable mais exigeante

Admirable prière que Jésus nous laisse. Admirable mais exigeante, puisqu'elle nous engage à vivre en cohérence avec ce que nous souhaitons à Dieu et avec ce que nous lui demandons : le désir de son règne, et l'engagement à vivre en peuple témoin de sa sainteté ; la venue d'un Royaume de justice et d'amour où les hommes sont sauvés ; la force de travailler à construire dès ici-bas le Royaume qu'il désire, la nourriture, (sa Parole et le pain de sa vie) pour nourrir nos vies et nous tenir dans l'espérance ; la grâce de savoir aimer les autres comme Lui nous aime, de dépasser la justice pour aller au pardon ; la grâce de garder intacts notre foi et notre relation à Lui dans les épreuves de la vie ; sa protection face au Mal qui contrecarre son projet d'amour.

Une prière qui requiert l'adhésion du cœur

Admirable prière que nous pouvons adresser à Dieu avec toute la tendresse de notre amour d'enfant. Modèle de la prière chrétienne, le Notre Père est déjà un acte de communion avec le Seigneur Jésus puisqu'il nous situe comme lui en fils devant le Père. Il réclame de chacun de nous une adhésion intérieure à ces paroles reçues du Sauveur. Admirable prière qui nous fait entrer dans l'intimité de Dieu en prenant la plus belle des attitudes : celle d'un enfant qui dit son amour filial.

Serge KERRIEN – Diacre du diocèse de St-Brieuc-Tréguier et conseiller pastoral au SNPLS

Mise en œuvre du Notre Père

Dans la liturgie eucharistique, le Notre Père ouvre les rites de communion. Comme il est situé entre la doxologie chantée de la prière eucharistique et le chant de l'Agneau de Dieu, il est bon de s'interroger sur la pertinence ou non de le chanter et, si on le chante, sur le choix des formes musicales qui conviennent.

Récité ou chanté ?

Les deux sont possibles et chaque manière présente des avantages. Réciter le Notre Père peut permettre à toute l'assemblée de s'unir plus fortement dans la même prière. Il ne faut jamais oublier que certains ne peuvent pas chanter, que d'autres ne connaissent pas forcément la mélodie utilisée. Et puis cette prière, récitée calmement et à mi-voix par une assemblée, atteint une intensité saisissante. Les mots et l'attitude engendrent alors une beauté de la prière.

Chanter tous ensemble le Notre Père peut offrir autant d'intensité et provoquer autant de beauté. Les mélodies ne manquent pas et certaines, très populaires et bien ancrées dans les mémoires, permettent d'intérioriser la prière. On remarquera que les mélodies qui portent au mieux la prière sont des récitatifs qui utilisent peu de notes. Cette discrétion musicale parvient généralement à créer un climat de contemplation.

Toutes les mélodies ne conviennent pas au chant du Notre Père. Il ne suffit pas qu'une mélodie plaise, qu'elle fonctionne avec tel ou tel type d'assemblée, pour qu'elle réalise bien ce que la liturgie lui demande : donner à la prière du Seigneur son caractère priant et filialement implorant. Choisir une mélodie pour le Notre Père requiert un vrai discernement pour que la musique retenue réponde à l'attitude spirituelle de la prière adressée au Père : celle d'un enfant qui émet des souhaits pour son Père et demande en suppliant. Des mélodies légères et sautillantes, comme on a pu en connaître, ne sauraient convenir au caractère confiant et intérieur de cette prière.

Un juste équilibre

Un autre critère de choix est celui de sa place, dans la liturgie, entre deux actes de chant que sont la doxologie et l'Agneau de Dieu. Il ne s'agit pas d'enfiler une succession de chants. Leur accumulation, en un temps restreint, risque de lasser et de banaliser l'acte de chant. Trop de chant tue le chant ! Si on a chanté une doxologie un peu déployée, réciter le Notre Père lui donnera plus de force. Le contraste entre l'acclamation de la doxologie et la récitation du Notre Père le valorisera. Si on choisit de chanter le Notre Père, une doxologie simple et un Agneau de Dieu sobre ne donneront que plus d'ampleur à la prière chantée. Dans ce domaine, rien ne serait pire que la systématisation. Il convient de choisir au cas par cas en fonction des autres chants prévus.

Quelques autres points d'attention

Trop souvent, les premiers mots de la prière ne sont pas dits par toute l'assemblée, mais par le seul prêtre qui préside. Un peu d'attention et la mise en place d'une habitude pourraient aisément y remédier. Ainsi, une façon de dire l'invitatoire et surtout d'en prononcer les derniers mots – « Nous osons dire... » suivis d'une courte pause – invite davantage l'assemblée à commencer la prière à son tout début.

Se donner aussi le temps de prendre la bonne attitude, dans la courte pause qui précède le début du Notre Père. On peut lever les mains. Cette attitude n'a rien d'obligatoire ; c'est une belle tradition de l'Église ancienne où l'on priait Dieu les mains levées. On peut encore les ouvrir. L'unanimité des cœurs n'est pas alors signifiée seulement par les voix mais aussi par une attitude commune de l'assemblée, corps du Christ priant son Père qui est aux cieux. Ouvrir les mains en

priant le Père prend une double signification : adresser à Dieu la prière mais aussi recevoir de Lui, par l'Esprit Saint, les mots pour le prier.

On peut comprendre le désir, lors de certaines célébrations auxquelles des enfants ou des jeunes participent, de faire des chaînes d'amitié en se donnant la main les uns aux autres. Il n'est pas certain que ce geste soit celui qui convienne le mieux à la récitation ou au chant du Notre Père. On le verrait mieux durant la prière qui demande la paix, anticipant le geste de paix qui suit.

Et l'embolisme ?

L'embolisme est le développement de la dernière phrase du Notre Père. C'est une prière qui en amplifie une autre. Ainsi, à la fin du Notre Père, le prêtre dit : « Délivre-nous de tout mal, Seigneur... Et l'avènement du Christ, notre Sauveur ». Et l'assemblée poursuit : « Car, c'est à toi qu'appartiennent... ». Cette partie est chantée ou dite par l'assemblée. Une alternative, proposée par le missel, existe : « À toi le règne, à toi la puissance et la gloire, pour les siècles des siècles ». Son caractère acclamatoire demande qu'elle soit chantée.

Prière reçue du Seigneur, prière du Corps du Christ rassemblée, le Notre Père mérite notre attention et notre soin dans sa mise en œuvre liturgique.

Serge KERRIEN - Diacre du diocèse de St-Brieuc-Tréguier et conseiller pastoral au SNPLS

Notre Père 282 Missel romain DL 2

texte:

musique:



No-tre Pè - re qui es aux cieux, que ton nom soit sanc-ti - fié, que ton rè-gne vien - ne,



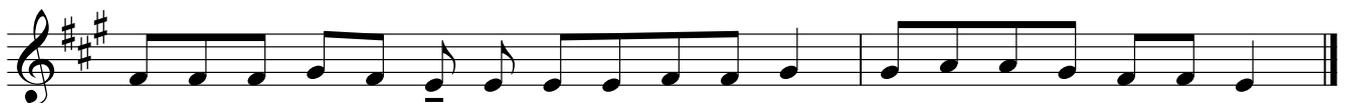
que ta vo - lon - té soit fai - te sur la ter - re comme au ciel.



Don-ne-nous au-jour-d'hui no - tre pain de ce jour. Par-don-ne-nous nos of - fen - ses,



com - me nous par - don - nons aus - si à ceux qui nous ont of - fen - sés.



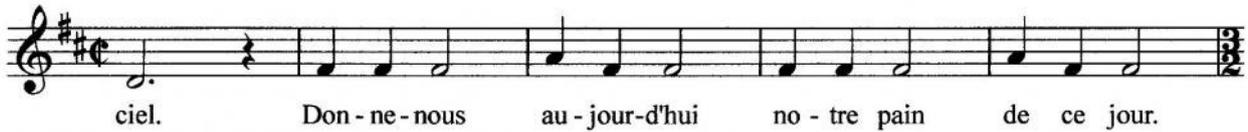
Et ne nous lais - se pas en - trer en ten - ta - tion, mais dé - li - vre-nous du Mal.

Notre Père 284 DLH 109-2

texte:

musique:

Lent $\text{♩} = 42$



Notre Père 285 d'après Rimsky-Korsakov D 82

texte:

musique:



No-tre Pè - re qui es aux cieux, que ton nom soit sanc-ti-fié, que ton rè - gne vien - ne,



que ta vo - lon - té soit fai - te sur la ter - re comme au ciel.



Don - ne - nous au - jour - d'hui no - tre pain de ce jour.



Par-don-ne-nous nos of-fen-ses, com-me nous par-don-nons aus-si à ceux qui nous ont of-fen-sés.



Et ne nous lais - se pas en - trer en ten - ta - tion, mais dé - li - vre-nous du Mal.

Notre Père

AL 339 / USC 339

Texte : AELF / Musique : Ernest BOHN / © USC



flashez avec votre
smartphone et



écoutez

Célébrant 
Comme nous l'avons ap-pris de ton Fils bien ai-mé, nous te pri-ons:

S
A 
T
B 

S
A 
T
B 

S
A 
T
B 

S
A 
T
B 

14

S
A



com-me nous par-don-nons aus - si à ceux qui nous ont of-fen-sés.

T
B



17

S
A



Et ne nous lais-se pas en-trer en ten-ta-tion, mais dé-li-vre-nous du Mal.

T
B



À la messe : « Délivre-nous de tout mal, Seigneur... »

21

S
A



À toi le rè - gne, à toi la puis-sance et la gloi - re, pour les

T
B



24

S
A



siè - cles des siè - cles !

T
B



Commentaire

Cette partition, déjà éditée précédemment, permet d'alterner avec d'autres mélodies (dont celle de Rimsky Korsakov bien connue dans le répertoire des chorales liturgiques et de nos assemblées) pour la prière du *Notre Père*. La mélodie est d'une belle simplicité, facilement assimilable, étant construite autour du même contour mélodique. D'un tempo assez lent, nous serons vigilants à bien marquer les respirations indiquées pour une bonne fluidité du texte chanté.

L'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du *Notre Père* dans toute forme de liturgie publique nous amène à rééditer cette partition pour être prête à être chantée dès le premier dimanche de l'Avent 2017. Nous procéderons de la même manière pour toutes les partitions cœciliennes du *Notre Père*. Ainsi, dans cette nouvelle traduction, « Ne nous soumetts pas à la tentation » sera remplacé par « Ne nous laisse pas entrer en tentation ». L'enregistrement correspondant à cette partition ayant été réalisé avant la décision de l'épiscopat français concernant la nouvelle traduction, vous entendrez sur le CD la version originale.

NOTRE PÈRE

TEXTE AELF MUSIQUE THOMAS OSPITAL

Jubilus Voix nouvelles Éditions

AU PÈRE IGNACE ETCHEHANDY

Calme $\text{♩} = 55$

p

Voix
No - tre Pè - re qui es au cieux, que ton nom soit sanc - ti - fié, que ton rè - gne

Orgue

6 *mf* *f*

Voix
vien - ne, que ta vo - lon - té soit fai - te sur la ter - re comme au ciel. Don - ne -

Orgue

11 *mf*

Voix
nous au - jour - d'hui no - tre pain de ce jour. Par - don - ne - nous nos of - fen - ses,

Orgue

17 *p* *mf*

Voix
com - me nous par - don - nons aus - si à ceux qui nous ont of - fen - sés. Et ne nous

Orgue

23 *p* *rit*.....

Voix
lais - se pas en - trer en - ten - ta - tion, mais dé - li - vre - nous du mal.

Orgue

Notre Père

3 voix égales

Musique : Agnès PINARDEL-MINIER, SNPLS
Texte : AELF

Com-me nous l'a-vons ap-pris du Sau-veur et se- lon son com-man-de-ment,
nous o- sons di- re: (No - tre...)

$\text{♩} = 48$

No-tre Pè- re qui es aux-cieux, que ton Nom soit sanc-ti-fié, que ton
No-tre Pè- re qui es aux-cieux, que ton Nom soit sanc-ti-fié, que ton
No-tre Pè- re qui es aux-cieux, que ton Nom soit sanc-ti-fié, que ton

rè- gnè vien- ne, que ta vo-lon-té soit fai- te sur la ter- re comme au ciel.
rè- gnè vien- ne, que ta vo-lon-té soit fai- te sur la ter- re comme au ciel.
rè- gnè vien- ne, que ta vo-lon-té soit fai- te sur la ter- re comme au ciel.

Don-ne-nous au- jour-d'hui no-tre pain de ce jour. Par-don-ne-nous nos of-fen- ses,
Don-ne-nous au- jour-d'hui no-tre pain de ce jour. Par-don-ne-nous nos of-fen- ses,
Don-ne-nous au- jour-d'hui no-tre pain de ce jour. Par-don-ne-nous nos of-fen- ses,

com-me nous par- do-nous aus- si à ceux qui nous ont of-fen- sés.
com-me nous par- do-nous aus- si à ceux qui nous ont of-fen- sés.
com-me nous par- do-nous aus- si à ceux qui nous ont of-fen- sés.

Et ne nous lais-se pas en- trer en ten-ta-tion, mais dé-li-vre-nous du mal.
Et ne nous lais-se pas en- trer en ten-ta-tion, mais dé-li-vre-nous du mal.
Et ne nous lais-se pas en- trer en ten-ta-tion, mais dé-li-vre-nous du mal.

Notre Père

Musique : Agnès PINARDEL-MINIER, SNPLS
Texte : AELF

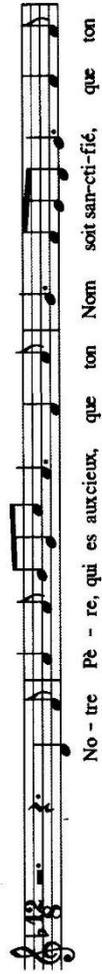
♩ = 48



Com-me nous l'a - vous ap - pris du Sau-veur et se - lon son com-man-de-ment,



nous o - sons di - re: (No - tre...)



No - tre Pè - re, qui es aux-cieux, que ton Nom soit san-cti-fié, que ton



rè - gne vien - ne, que ta vo-lon-té soit fai - te sur la ter - re comme au ciel.



Don-ne-nous au - jourd'hui no - tre pain de ce jour. Par-don-ne-nous nos of - fen - ses,



com-me nous par - donnons aus-si à ceux qui nous ont of - fen-sés. Et ne nous lai-se pas en -



trer en ten - ta - tion, mais dé - li - vre-nous du mal.